

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole ici ce matin. Nous avons terminé, hier, une série de rencontres très fructueuses avec des membres du Cabinet de votre gouvernement et je puis vous assurer que l'amitié qui lie le Canada et le Mexique n'a jamais été aussi solide. Les discussions tenues hier ont permis de procéder à un examen en profondeur d'importantes questions bilatérales, favorisant ainsi une meilleure compréhension entre les deux pays et pavant la voie à une plus grande collaboration à l'avenir. D'étroites consultations ont lieu entre le Canada et le Mexique depuis 1968, par l'entremise des réunions régulières du Comité ministériel mixte (CMM). Le travail de ce comité a été revitalisé en janvier 1990 par la rencontre, à Ottawa, des ministres responsables des questions économiques du Mexique et du Canada. Comme on avait pu le constater à ce moment, ce qui a été confirmé hier, ces rencontres personnelles entre ministres de nos gouvernements respectifs constituent une occasion unique d'aborder de nouveaux sujets d'intérêt commun.

Les questions d'ordre économique et commerciale ont occupé une large part de nos discussions. Tout comme le Mexique, le Gouvernement du Canada a adopté des politiques en vue de rendre l'économie du pays plus concurrentielle. Par la privatisation, la déréglementation et la réforme fiscale, nous avons amélioré les fondements de l'économie de notre pays. Nous avons aussi adopté une politique commerciale dynamique, axée sur l'extérieur, qui comprend les Négociations commerciales multilatérales (NCM), l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), des efforts en vue d'améliorer nos échanges commerciaux avec les nations de l'Asie et du Pacifique et, naturellement, la négociation d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ces politiques constituent le cadre d'action de nos relations commerciales. Mais les grands concepts ne fonctionnent que dans la mesure où nous prêtons une attention particulière aux détails. C'est là l'objectif de rencontres comme la réunion du Comité ministériel mixte. Lorsque l'on règle les détails, il est plus facile d'atteindre les objectifs plus généraux.

Les antécédents du Canada et du Mexique en ce qui concerne le règlement des détails sont excellents. Nous collaborons déjà dans un certain nombre de domaines. Par exemple, nos autorités de police travaillent en étroite collaboration pour enrayer le fléau que représente le trafic des stupéfiants qui cause tant de problèmes à nos deux pays. La coopération dans le domaine culturel, sujet sur lequel je reviendrai dans quelques instants, s'accroît sensiblement. À Ottawa, en avril dernier, le président Carlos Salinas de Gortari et le premier ministre Brian Mulroney signaient une importante convention fiscale qui assure le même traitement fiscal équitable aux citoyens et aux entreprises d'un pays qui opèrent dans l'autre. Notre Parlement prépare actuellement la législation nécessaire, qui entrera en vigueur après son approbation. Le Canada collabore aussi étroitement avec le Mexique dans le domaine de la conservation et de la gestion des forêts, un projet des plus importants à cette époque où nous sommes